

Repères 79 janvier 2014

Au 3º trimestre 2013, l'emploi salarié auvergnat rebondit grâce au secteur des services

u 3^e trimestre 2013, les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles auvergnats augmentent de 0,2 % (données CVS), après une baisse au 2^e trimestre. À l'inverse, ceux de l'ensemble de la métropole se réduisent de 0,1 %.

En Auvergne, la hausse globale de l'emploi salarié marchand non agricole est soutenue intégralement par les services marchands. Dans ce secteur, l'emploi intérimaire progresse de 4,8 % par rapport au trimestre précédent (+ 1,0 % en moyenne nationale) et l'emploi hors intérim de 0,7 % (+ 0,1 % au niveau national).

En revanche, dans la région comme à l'échelon national, les autres secteurs d'activité que sont le commerce, l'industrie et la construction, perdent des effectifs.

Dans le commerce auvergnat, le nombre de salariés baisse de 0,7 % par rapport au $2^{\rm e}$ trimestre. Cette évolution confirme la rupture, entamée au trimestre précédent, avec la tendance relativement stable de la période 2010-2012. À l'échelon national, les effectifs du secteur sont un peu plus épargnés (– 0,3 % par rapport au $2^{\rm e}$ trimestre).

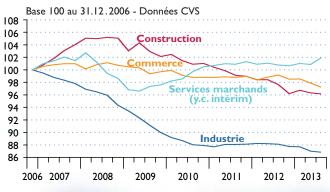
Dans l'industrie régionale, le recul de l'emploi est plus modéré qu'au trimestre précédent (-0,2 % après -0,8 % au 2^e trimestre). Il confirme néanmoins la tendance baissière des périodes précédentes.

Dans le secteur de la construction, les effectifs auvergnats restent relativement stables (-0,1 %) au regard de la moyenne enregistrée sur le territoire métropolitain (-0,5 %).

Au 3^e trimestre 2013, la hausse de l'emploi salarié marchand non agricole concerne seulement deux des quatre départements auvergnats. Ainsi, les effectifs augmentent de 0,5 % par rapport au 2^e trimestre 2013 dans le Puy-de-Dôme et de 0,4 % dans le Cantal. À l'inverse, ils se replient légèrement en Haute-Loire (– 0,1 %). La baisse est plus marquée dans l'Allier où les pertes s'élèvent à 0,3 %.

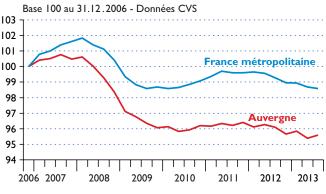
Alain BATIFOULIER, Insee

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur en Auvergne



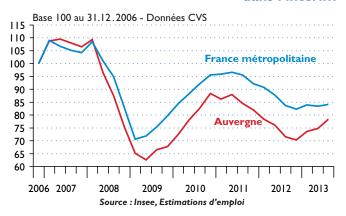
Source : Insee, Estimations d'emploi

M Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

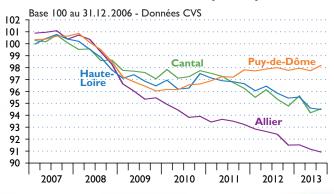


Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans l'intérim



Évolution trimestrielle de l'emploi salarié par département



Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par secteur d'activité

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par secteur d'activité (en %)									
	Année 2012			Année 2013	Sur I an*					
	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre I	Trimestre 2	Trimestre 3	Auvergne	France métropolitaine			
Industrie	- 0, I	- 0,4	- 0, I	- 0,8	- 0,2	- I,5	- I,7			
Construction	- 0,8	- I,5	+ 0,6	- 0,4	- 0, I	- I,5	- I,9			
Commerce	+ 0,3	- 0,7	+ 0,0	- 0,7	- 0,7	- 2,0	- I,3			
Services marchands	- 0,3	- 0, I	+ 0,4	- 0,2	+ 1,1	+ 1,1	+ 0,2			
dont intérim	- 5,9	- I,7	+ 4,6	+ 1,6	+ 4,8	+ 9,5	+ 0,6			
dont hors intérim	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,0	- 0,3	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,2			
Total	- 0,2	- 0,5	+ 0,2	- 0,5	+ 0,2	- 0,5	- 0,7			

^{*} Évolution observée entre le 3^e trimestre 2012 et le 3^e trimestre 2013

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Évolution de l'emploi salarié en Auvergne par département

	Évolution de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands par département (en %)								
	Année 2012			C 1*					
	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre I	Trimestre 2	Trimestre 3	Sur I an*			
Allier	- 0,2	- I,0	+ 0,0	- 0,4	- 0,3	- I,6			
Cantal	- 0,8	- 0,6	+ 0,9	- I,5	+ 0,4	- 0,8			
Haute-Loire	- 0,6	- 0,4	+ 0,1	- I,0	- 0, I	- I,4			
Puy-de-Dôme	+ 0,1	- 0,2	+ 0,2	- 0,2	+ 0,5	+ 0,2			
Auvergne	- 0,2	- 0,5	+ 0,2	- 0,5	+ 0,2	- 0,5			
France métropolitaine	- 0,3	- 0,3	- 0,0	- 0,2	- 0, I	- 0,7			
* Évolution observée entre le 3 ^e trimestre 2012 et le 3 ^e trimestre 2013									

Source : Insee, Estimations d'emploi, données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Méthodologie

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee essentiellement à partir des informations transmises par les établissements employeurs aux Urssaf (Union pour le recouvrement de sécurité sociale et allocations familiales). Elles sont complétées par une estimation réalisée par la Dares de l'emploi intérimaire, comptabilisé dans les services.

Ces estimations trimestrielles portent sur le champ des secteurs dits « principalement marchands » qui couvre l'ensemble des secteurs hors agriculture, administration publique, enseignement, santé et action sociale. Les salariés des particuliers employeurs sont également exclus. Ce champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture et couvre les deux tiers de l'emploi salarié total en Auvergne. Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

D'une publication à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés à la suite d'expertises réalisées par les directions régionales de l'Insee.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne